



11ème SLALOM DES 3 FRONTIERES 13 et 14 AOUT 2011

Coupe de France des Slaloms 2011

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 ORGANISATION DE LA COURSE

ARTICLE 2 ASSURANCES

ARTICLE 3 CONCURRENTS ET PILOTES

ARTICLE 4 VOITURES ET EQUIPEMENTS

ARTICLE 5 PUBLICITES

ARTICLE 6 SITES ET INFRASTRUCTURES

ARTICLE 7 DEROULEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 8 PENALITES

ARTICLE 9 CLASSEMENTS

ARTICLE 10 PRIX

L'association sportive automobile Mulhouse Sud Alsace organise les 13 et 14Août 2011 une épreuve régionale de slalom dénommée

11ème Slalom des 3 Frontières

Cette épreuve compte pour la Coupe de France des Slaloms 2011 et le Challenge du Comité régional Automobile Alsace Lorraine.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation n° **R263** délivré le 27/05/2011.

Art. 1 ORGANISATION DE LA COURSE		
Art. 1-1 OFFICIELS		
Président du Collège des Commissaires Sportifs:	J.Jacques HUBER	N° licence 10866
Commissaires Sportifs:	Alain CANU	2939
Directeur de Course:	Albert SCHAERRER	1561
	JM HENRY	15551
	Anne Catherine VIEHE	11415

Directeur de Course Adjoint:	Michel LEONATE	12844
Commissaires Techniques: Responsable	Bernard FOURNIERE	12823
Adjoints	Denis DERCHE	35547
	Michel SALTZMANN	15471
Chargé de la mise en place des moyens:	Bernard LOWITZ Hubert RISSER	113314 15440
Chargés des relations avec les concurrents:	Hughes HUEBER	1563
Chargé des relations presse:	Hubert VITTET	2220
Chargés des commissaires:	Manuela HUNTZINGER	148486
Chronométrateurs:	Daniel BLANQUIN Samuel GROSSHANS	1941 10480

Art 1-2 HORAIRES

Clôture des engagements: **Mardi 9 août 2011** à minuit

Vérifications administratives et techniques le Samedi 13 Août 2011 de 15h00 à 20h00 complexe sportif de BIESHEIM et le Dimanche 15Août 2011 de 6h00 à 7h30 sur la piste de karting MEGASPORT de BIESHEIM

1^{ère} réunion des commissaires sportifs le dimanche 14 Août 2010 à 7H45, lieu : salle de chronométrage.

Briefing des pilotes le dimanche 14 Août 2011 à 8H15, lieu : à proximité du tableau d'affichage.

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais à 8h15 et à prendre part à la course à 10H00.

Essais chronométrés: le 14 Août 2011 de 8H30 à 10h00 (une manche)

Course: 1^{ère} manche le 15 Août 2010 de 10h30 à 12h00

2^{ème} manche le 15 Août 2010 de 13h00 à 14h45

3^{ème} manche le 15 Août 2010 de 15h00 à 16h30

Ces horaires de course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la direction de course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires 1/2 heure après l'arrivée du dernier concurrent au parc fermé.

Parc fermé (obligatoire à l'issue de l'épreuve sous peine d'exclusion d'office),

Lieu : Parc concurrents.

Remise des prix sur le site le 14 Août une 1/2 heure après l'ouverture du parc fermé.

Art 1-3 VERIFICATIONS

Les vérifications administratives et techniques auront lieu au Complexe Sportif de à BIESHEIM (68) le samedi 13Août 2011 de 15h00 à 20h00 et le dimanche 14 Août 2011 de 6h00 à 7h30, sur la piste de karting de BIESHEIM,

Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées sur place dans les stands annexes à la piste.

Taux horaire maximum des opérations de démontage : 45 €TTC

Les concurrents seront tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture des contrôles.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants sera affichée après avoir été entérinée par le

collège des commissaires sportifs dont la réunion est prévue le dimanche 14 Août 2011 à 7h45

Art 1-4 DISPOSITIONS PARTICULIERES

Pour prétendre figurer au classement final de l'épreuve, obligation est faite de participer aux trois (3) manches. Seule une constatation d'un commissaire technique dispensera de participer à une manche.

Art 2 ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques C et D selon les définitions ci-dessous:

Risque C : responsabilité civile de l'organisateur à l'égard des concurrents (dommages corporels et matériels)

Risque D : responsabilité civile des concurrents entre eux (dommages corporels et dégâts vestimentaires seulement)

Art.3 CONCURRENTS ET PILOTES

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement jusqu'au **Mardi 9 août 2011** à l'adresse suivante:

☒ Hubert RISSER 2 rue des cigognes 68500 JUNGHOLTZ Tél/fax : 03 89 74 72 69

Les concurrents du groupe Loisir -demandeurs d'un **Titre de Participation** (licence à la journée)- doivent respecter la date de clôture des engagements.

La délivrance d'un Titre de Participation nécessite la présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport automobile.

Les frais de participation (assurance comprise) sont fixés à 200. € réduits à **100 €** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour les membres de l'ASA organisatrice les frais de participation sont réduits à 80 €

Les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation. (Les chèques ne seront encaissés qu'après l'épreuve)

Si 4 jours avant le début du meeting le nombre d'engagés est inférieur à 80, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

Le comité d'organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande d'engagement. Tout refus d'engagement devra être motivé.

Forfait : Tout concurrent devra le notifier par lettre (à l'adresse ci-dessus), par fax (au 03 89 74 72 69) ou par message: h.risser@orange.fr dans un délai de 24 heures avant le début du meeting pour obtenir le remboursement des frais de participation.

Art 4 VOITURES ET EQUIPEMENTS

Art 4-1 VOITURES ADMISES

Le nombre de voitures admises est fixé à 130 dont 10 peuvent être réservés aux concurrents du groupe LOISIR titulaires d'un titre de participation.

Double monte admise, une même voiture pourra être conduite successivement par 2 pilotes.

Les groupes et classes sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des courses de côte et slaloms.

Rappel : les classes des groupes FC et FS sont confondues

les classes des groupes C3 et CN sont confondues

les L2 sont admis en Slalom

(cf. tableau de répartition des groupes et classes joint)

Art 4-2 CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms

Art 4-2-7 ECHAPPEMENT

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms

Art 4-3 NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms

Art 4-4 MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau publié dans FRANCE AUTO spécial règlement

Art 5 PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms

-publicité optionnelle : sera précisée à la confirmation de l'engagement

Art 6 SITES ET INFRASTRUCTURES

Les prescriptions des Règles Techniques et de Sécurité de la discipline, en application des articles R331-18 à R331-45 du code du sport, devront être respectées

Art 6-1 PARCOURS

Le Slalom des 3 Frontières a le parcours suivant :

voir plan joint au présent règlement, d'une longueur de 1480m, une manche consiste en 2 tours du circuit.

La course se déroulera en 1 manche d'essais et 3 manches de course.

Art 6-2 ROUTE DE COURSE

Voir plan joint

Art 6-3 FILE DE DEPART

Lieu: sortie parc concurrent

Rappel : les concurrents devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai pourra être exclu de la manche.

Art 6-4 PARC CONCURRENT

Le parc concurrent est situé à : voir plan

Le parc concurrent sera accessible à partir de 16h00 le samedi 13 Août.

Les remorques devront obligatoirement être garées dans un parc spécifique selon signalisation qui sera mise en place

Art 6-5 PARC FERME FINAL

Le parc ferme final obligatoire (sous peine d'exclusion) pour tous les concurrents classés est situé sur le site de la piste de karting MEGASPORT de BIESHEIM : voir plan

Art 6-6 TABLEAUX D'AFFICHAGE

Les tableaux d'affichage seront placés sur le site de la piste de karting MEGASPORT de BIESHEIM: voir plan

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

Art 6-7 PERMANENCE

Pendant la manifestation une permanence se tiendra :

Lieu local accueil de 6h00 à 20h00

Centre de secours le plus proche :

Lieu COLMAR - Tel. 18

Art 7 DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Art 7-1 BRIEFING PILOTES

Le briefing pilotes aura lieu le dimanche 14 Août 2011 à 8h15.

Lieu : à proximité du tableau d'affichage.

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

Art 7-2 ESSAIS

1 manche chronométrée de 8h30 à 10h00

Art 7-3 COURSE

Procédure de départ: Chaque voiture partira dans l'ordre prévu à l'article 7 du règlement standard.

1ère manche 10h15-12h00

2ème manche 13h00-14h45

3ème manche 15h00-16h30

Art 7.3 a CASQUE

Les concurrents devront obligatoirement retirer leur casque avant d'entrer dans le parc

Art 7-4 ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit sous peine d'exclusion de l'épreuve.

Art 8 PENALITES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

Art 9 CLASSEMENTS

Le classement s'effectuera sur le meilleur temps. Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

Les classements provisoires seront affichés 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent et seront établis de la façon suivante:

- 1 classement général sur la meilleure manche
- 1 classement général féminin
- 1 classement pour chacun des groupes comme défini à l'article 4.1 du règlement standard
- 1 classement pour chacune des classes énumérées à l'article 4.1 du règlement standard

Art 10 PRIX

La répartition des prix et coupes se fera de la façon suivante:

- scratch 3 coupes
- groupes Coupe au premier et 50 €si plus de 5 partants.
- classes Coupe aux 3 premiers
- dames 3 coupes

La remise des prix aura lieu sur le site.